Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture

Herausgeber: Société romande d'apiculture

Band: 71 (1974)

Heft: 1-2

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

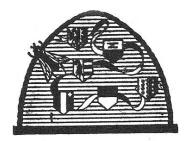
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES



† M. JEAN DONZÉ

Notre société vient de perdre un de ses membres en la personne de M. Jean Donzé de La Chaux-de-Fonds.

C'est le dernier jour de l'année 1973 que notre collègue a été emporté par une congestion. En juillet 1974, notre ami Jean Donzé aurait atteint l'âge de 65 ans en même temps que la retraite. Des projets pour cette période avaient été mis sur pied et les abeilles y avaient bonne place.

Entré dans notre société en 1949, époque à laquelle il acheta à M. Charpiot un rucher à « L'essuie-main », M. Jean Donzé, bijoutier de profession, était un apiculteur méticuleux et aimable. Il eut la chance d'être épaulé par M. Humbert Leschenne qui lui communiqua son savoir.

Il y a environ huit ans, il construisit un nouveau rucher au lieu-dit «Le Bâtiment ». Ce rucher abritait entre 25 et 30 colonies d'abeilles ainsi que de nombreux instruments apicoles réalisés avec art par ce maître bijoutier-apiculteur.

A son épouse et à ses enfants, les membres de la section et le comité présentent le témoignage de leur affectueuse sympathie.

Le comité.

FÉDÉRATION VALAISANNE D'APICULTURE SECTION DE MONTHEY

La section de Monthey a été frappée par le deuil en cette fin d'année 1973. En effet, trois de ses membres du val d'Illiez s'en sont allés pour un monde meilleur.

† M. ALBERT MONAY

C'est d'abord M. Albert Monay re Toistorrents, qui s'est éteint au bel âge de 87 ans. Ce membre fidèle était un apiculteur de première heure mais c'est seulement en 1967 qu'il vint grossir les rangs de notre section. Malgré un état de santé compromis, il choya ses abeilles jusqu'à son dernier jour. Il avait installé ses ruches dans le verger attenant à sa demeure. En observateur avisé, il passait de longs moments à contempler le va-et-vient de ses protégées. Nous garderons de ce membre le meilleur souvenir.

† M. ERNEST GEX-COLLET

Le 24 novembre, c'est M. Ernest Gex-Collet de Champéry qui nous a quitté. Membre fidèle de notre section depuis 1951, il manquait rarement une assemblée ou un cours apicole. Son petit rucher de 5 colonies fut sa passion. Il soi-

gna ses abeilles avec amour.

Figure bien sympathique, il faisait partie du décor du Grand-Paradis. Nombreux seront ceux qui, empruntant le chemin de la cabane de Susanfe, auront, au passage, saluer cet ancien guide de montagne, posté sur le seuil de la porte de l'usine électrique, où il a passé plus de 50 ans en qualité de surveillant.

Son départ laissera parmi tous ceux qui l'ont connu, l'exemple d'une vie droite, de travail et de serviabilité.

† M. PAUL CHERIX

Une fois encore la mort est venue ravir un membre de notre section d'apiculture de Monthey.

Le samedi 1er décembre, une foule d'amis et de parents accompagnaient à sa

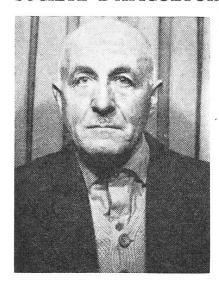
dernière demeure M. Paul Cherix de Val-d'Illiez.

Entré dans notre section en 1966, il devint un membre assidu. Célibataire, il vivait avec ses abeilles et ses moutons dont il comprenait le langage. Ce n'est pas en vain que l'on faisait appel à lui pour un service. D'un contact facile et d'une nature ardente et généreuse, il se faisait un plaisir d'accueillir ses nombreux amis.

Avec lui s'efface une figure sympathique de notre vallée. A toutes les familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

 $Ed.\ B.$

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA CHAUX-DE-FONDS ET ENVIRONS



† M. LOUIS SCHLUNEGGER

La mort a frappé subitement M. Louis Schlunegger, dans sa 73e année, alors qu'il rentrait chez lui samedi matin, 17 novembre, après avoir effectué un contrôle laitier. Il aura accompli ce travail jusqu'aux derniers moments de sa vie. M. Louis Schlunegger était agriculteur. Il a exploité son domaine aux Bulles jusqu'en 1961, année où il a été contraint de vendre son exploitation pour raisons de santé. Louis avait bien vite remarqué qu'il manquait quelque chose dans son environnement agricole. C'étaient les abeilles et c'est en 1940 qu'il fit l'acquisition de quelques colonies DB. Il les installa dans son verger près de sa ferme et il remarqua vite que l'apiculture faisait bon ménage avec l'agriculture. Aussi, avec l'aide de son ami Emile Tissot, apiculteur, il augmenta son rucher à 20 unités. Puis après sa retraite forcée, Louis continua dans l'apiculture avec 30 colonies qu'il installa en trois ruchers. Il aimait ses abeilles comme il avait aimé soigner son bétail et cultiver ses terres dans cette belle région des Bulles et du Valanvron où il ne comptait que des amis. Il en était de même dans l'apiculture où il avait su si bien s'intégrer. Il était membre fondateur de notre société et nous l'avions fêté pour 30 ans en 1970.

Il faudra nous habituer à ne plus rencontrer notre sympathique ami Louis avec lequel il faisait bon discuter, toujours de bonne humeur et très serviable.

Louis, vous nous avez quitté, mais votre souvenir nous restera.

Que sa famille si durement éprouvée trouve ici notre profonde sympathie.

Le comité.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Impitoyable, la mort frappe dans nos rangs et sans crier gare nous sépare d'amis qui nous étaient chers.

Le 2 novembre 1973 est décédé, à l'âge de 82 ans, notre collègue et membre éminent

* M. ALBERT MEYER-TZAUT

membre d'honneur SAR. Certains l'auront peut-être oublié, mais c'est grâce à lui, à ses fonctions et surtout à sa perspicacité, que durant la dernière guerre, les apiculteurs ont pu se ravitailler en sucre pour nourrir les colonies.

Le 23 décembre, notre société fut de nouveau endeuillée par le départ subit dans sa 68e année, de notre ami

† M. ANDRÉ LUDI

membre dévoué depuis 22 ans.

Nous réitérons aux familles des disparus, l'expression de notre profonde sympathie.

O. S.

TDA

SOCIÉTÉ D'APICULTURE GRANDSON ET PIED DU JURA † M. ARNOLD MEIER

Le 20 septembre dernier, notre société perdait l'un de ses anciens membres en la personne de M. Arnold Meier. Homme honnête, travailleur et consciencieux, le défunt avait œuvré aux Ateliers CFF d'Yverdon. Pendant 28 années, il fit partie du Corps de musique. Quoique plus que nonagénaire, lors de notre dernière assemblée, il égaya encore tous les participants en chantant des chants d'autrefois.

Membre de notre société depuis 1934, le défunt soignait avec un amour tout particulier ses abeilles.

A ceux de sa famille, nous disons ici notre témoignage de sincères condoléances.

Communiqués

SOCIÉTÉ D'APICULTURE D'A JOIE ET CLOS-DU-DOUBS

Notre section aura cette année le plaisir de participer au concours de rucher de la Romande. Les membres qui désirent affronter le jury en la matière, doivent s'inscrire sans tarder auprès de notre président : M. Freléchoux Jean-Pierre, employé à Boncourt qui leur remettra les statuts y relatifs.

D'autre part, plusieurs membres ne se sont pas encore acquittés de leur dû envers la caisse (cot. pour 1974 : Fr. 20.—). Avec un peu de bonne volonté, chacun peut verser cette somme à notre compte de chèques 25-2262 sans frais.

Merci d'avance.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Les séances d'informations apicoles destinées à intéresser plus largement la population, et spécialement les jeunes qui voudraient se lancer dans l'api-culture, sont fixées aux samedis 2 et 9 février 1974 à 14 h.

Ces 2 séances se tiendront à la salle de conférences IGESA, rue du Collège 31 à La Chaux-de-Fonds. Des panneaux indicateurs permettront de trouver plus facilement la salle IGESA. (La cheminée de l'usine d'incinération des ordures est un bon point de repère situé à une cinquantaine de mètres de la salle de conférences.)

Des annonces paraîtront dans le journal local «L'Impartial » et renseigneront les intéressés.

Chaque membre devrait avoir à cœur d'inviter des amis ou connaissances qui seraient intéressés par le sujet.

Il va sans dire que les membres qui souhaiteraient assister à ces séances sont cordialement invités.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU DISTRICT DE MARTIGNY

Dans le cadre de l'encouragement à l'apiculture suisse par les pouvoirs publics, il est prévu des cours de vulgarisation qui ont pour but principal la diffusion des mesures efficaces, naturelles dans le domaine des soins à donner aux colonies d'abeilles.

Nous avons le plaisir de vous aviser qu'une causerie sur La prophylaxie en apiculture

sera donnée par le conseiller apicole de notre région à Fully: café de la Place, le 14 février à 20 h.

Nous espérons que vous assisterez nombreux à ces instructives réunions.

Le comité de section.

Convocations

FÉDÉRATION VAUDOISE D'APICULTURE

Assemblée générale des délégués le samedi 16 février 1974, à 13 h. 30, au Café de Grancy, Rond-Point 1, Lausanne.

Ordre du jour :

1. Contrôle des délégués.

2. Lecture du procès-verbal.

3. Rapports: a) du président; b) du caissier; c) de la commission de gestion (Avenches et vallée de Joux).

4. Nomination de la commission de gestion.

5. Rapport du service de vulgarisation.

6. Rapport du délégué à la Centrale des miels.

7. Présentation SAR.

8. Etat sanitaire du rucher vaudois (M. Aubert, inspecteur cantonal).

9. Propositions des sections, individuelles et comité FVA.

10. Présentation d'un film toujours d'actualité en fin d'assemblée.

Les sections qui auraient des propositions individuelles à faire sont priées de s'annoncer par écrit au président, avant le 9 février 1974.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

Assemblée générale le samedi 9 février, au Cazard, rue Pré-du-Marché.

Ordre du jour : 1. statutaire ; 2. le Congrès de Buenos-Aires.

Diapositives de M. A. Aviolat.

Causerie de M. R. Bovey, président d'honneur de la section.

Le comité.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion amicale mensuelle, le lundi 11 février 1974 à 20 h. 30, au local Brasserie Feldschlösschen, route des Jeunes, Acacias.

Sujet: programme d'activités pour 1974, discussions.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE D'AJOIE ET CLOS DU DOUBS

En vue de relancer les cours donnés par les conseillers apicoles de nos sections en 1974, une séance d'information aura lieu le dimanche 10 février, au restaurant de l'aérodrome de Porrentruy, à 14 heures.

Tous les apiculteurs sont cordialement invités à cette réunion.

Les conseillers apicoles.

Comptes rendus

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PRINTEMPS DE LA SOCIETE D'APICULTURE D'AJOIE ET DU CLOS-DU-DOUBS

En date du 1er avril écoulé, les apiculteurs tenaient leurs assises à l'Hôtel de la Cigogne à Miécourt. Bien que cette importante réunion se déroulait hors du chef-lieu, les membres n'ont pas boudé sur la tradition, car c'est devant une salle comble que se déroula l'ordre du jour.

Présidée par M. Schaffner Gilbert, vice-président, aucun changement ne

fut demandé à l'ordre du jour.

M. Schafner ouvrit cette séance en souhaitant la bienvenue à chacun, principalement aux dames, à nos amis français, les remerciant d'avoir répondu si nombreux aux convocations. Le président souhaita un bon rétablissement à notre président, M. Broquet, encore convalescent et demanda à l'assemblée d'avoir encore une pensée pour les amis qui nous ont quitté trop brusquement.

Ensuite la parole est au secrétaire pour la lecture du dernier procès-verbal

qui est accepté sans modification. Le secrétaire en est remercié.

La parole est encore à M. Stoquet qui présente à l'assemblée un extrait des comptes pour 1972/73. Par un rapport très clair, chacun reconnaît que la situation financière est saine et le rapport des vérificateurs en fait preuve, vu qu'ils se déclarent satisfaits du travail du caissier, qu'ils demandent à l'assemblée d'en donner décharge à ce dernier en le remerciant pour la bonne tenue des livres.

Comme aucune explication n'est demandée à ce sujet, le président demande à l'assemblée d'accepter les comptes tels qu'ils furent présentés et d'en donner

décharge au caissier, ce qui est accepté à l'hunanimité.

Deux nouveaux réviseurs sont nommés pour le prochain exercice et le président présente son rapport qui fut très court d'ailleurs, vu que l'activité de la société avait déjà été résumée lors de l'assemblée d'automne 72.

L'effectif de la section est en progression, vu que huit membres nous ont quitté pour raisons d'âge, de départ ou autres, alors qu'une bonne douzaine

de jeunes s'intéresse à l'apiculture et viendra renforcer nos rangs.

Au point huit de l'ordre du jour, c'est le remplacement de M. Broquet, démissionnaire à la présidence, qui retient l'attention de l'auditoire. Le vice-président donne connaissance d'une lettre de M. Broquet qui, en date du 6 décembre 1972, demande à être remplacé de son poste de président de la société. Son âge, sa santé toujours déficiente, l'obligent à se retirer. C'est avec regret qu'il le fait car, nous dit-il, c'était avec beaucoup de plaisir qu'il s'occupait des destinées de la section. En remerciant tous les apiculteurs, ses collègues du comité qui furent pour lui de précieux et francs collaborateurs, M. Broquet demande bien sûr de rester membre de la section.

M. Schaffner nous dit aussi le regret que tous les apiculteurs et membres du comité ressentent du départ de M. Broquet qui fut un président qui tra-

vailla pour le bien de l'apiculture avec désintéressement.

Le comité entier s'est penché sur le choix d'un nouveau président et propose à l'assemblée la candidature de M. Freléchoux Jean-Pierre déjà membre du comité. Si M. Freléchoux accepte, c'est aussi en laissant l'assemblée libre de présenter un candidat de son choix. Comme aucune proposition n'est faite, M. Freléchoux Jean-Pierre de Boncourt est élu président de la Société d'apiculture d'Ajoie et Clos-du-Doubs. Le président remercie l'assemblée du vote et félicite notre nouveau président qui saura conduire les destinées de la section comme son prédécesseur. Deux nouveaux membres sont aussi présentés pour entrer au comité. Ce sont MM. Vuillaume Ives de Grandfontaine et Biétry Victor de Bonfol qui sont élus sans opposition. Ils sont aussi félicités par le président.

M. Freléchoux demande la parole et s'empresse de remercier l'assemblée pour l'avoir désigné à la présidence de la société. Notre nouveau président assure l'auditoire qu'il fera tout son possible pour conduire au mieux les des-

tinées de la section. Le président l'en remercie.

M. Freléchoux nous dit en quelques mots l'émotion que le comité ressentit en prenant connaissance de la lettre de démission de notre président M. Broquet Henri fonctionnaire retraité. Les apiculteurs d'Ajoie et du Clos-du-Doubs réunis en assemblée générale tiennent à le remercier sincèrement de tout ce qu'il a fait pour l'apiculture, que ce soit en Ajoie, sur le plan jurassien ou sur le plan romand.

M. Broquet entra dans la société en 1928 et devint apiculteur chevronné. Ses connaissances, son bon sens et ses conseils avisés incitèrent ses collègues à le faire entrer au comité le 7 avril 1946. Travaillant au développement de la société, au côté du président de l'époque, M. Goffinet Lucien, il fut nommé

membre du comité central de la Société romande d'apiculture.

Le décès inattendu et prématuré de M. Goffinet laissa la présidence de la société vacante et M. Broquet était appelé en 1960 à présider à la destinée de la section. Nous ne devons pas passer sous silence les nombreuses relations qu'il entretenait grâce à ses qualités humaines avec nos amis français, avec les apiculteurs jurassiens et avec tous les apiculteurs de Romandie lesquels le remercièrent en le nommant en 1967 membre d'honneur de la Société romande d'apiculture. Nous regrettons encore que l'état de santé de M. Broquet ne lui ait pas permis d'assister à notre assemblée. Permettez-moi de lui adresser au nom de tous les apiculteurs et au nom du comité un chaleureux merci pour cet exemple de générosité et de dévouement.

En votre nom, nous remettrons à notre président en témoignage de gratitude, un modeste souvenir qui, nous l'espérons, saura lui présenter un prestigieux chef-lieu puisqu'il s'agit du livre « Porrentruy de tous les instants ». Encore une fois nous le remercions et formons les vœux les meilleurs pour un prompt rétablissement de sa santé, afin qu'il puisse encore passer de nombreuses années entouré de ses enfants et petits-enfants auxquels il aura tout le loisir d'ensei-

gner l'apiculture.

M. Freléchoux est vivement remercié pour les belles paroles qu'il vient de nous dire. Le comité propose de donner à notre président sortant le titre de président d'honneur de la société.

C'est par un vote spontané et unanime que les apiculteurs acclament M. Henri Broquet membre d'honneur de la Société d'apiculture d'Ajoie et Closdu-Doubs.

M. le président nous renseigne sur les cours de vulgarisations qui débuteront prochainement. Les conseillers ont la parole pour donner quelques explications à ce sujet.

Un prochain achat de boîtes à miel se fera cette année et une souscription est en cours pour la prochaine commande.

Dans les divers, le président parle de la prochaine sortie qui aura lieu au cours de l'été. Comme personne ne suggère un but, le comité étudiera un projet comme d'habitude. M. Schaffner nous parle du concours de ruchers dont notre section a bénéficié dans la circonscription. Il aura lieu dans le cadre de notre société en 1974.

Plusieurs membres s'expriment sur les traitements antiparasitaires dont nos abeilles sont si souvent exposées à de grandes pertes. Ces apiculteurs demandent que le comité agisse dans un sens ou l'autre, afin de rendre les agriculteurs attentifs aux dégâts que causent ces traitements, qui trop souvent se font en pleine chaleur, en plein jour, sans se soucier des pertes que subissent les ruchers. Le président répond que la chose a déjà été mise en évidence à plusieurs occasions et analyses.

M. Laville de Montbéliard nous gratifie encore de quelques belles paroles

que nos membres apprécient toujours. Il en est remercié.

La parole n'étant plus utilisée, M. Schaffner lève la séance en remerciant chacun d'avoir participé aux débats de cette assemblée. Il remercie chacun du vote effectué et souhaite à chacun un bon retour dans son foyer.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE D'AJOIE ET DU CLOS-DU-DOUBS

Dimanche 18 novembre écoulé, les membres de notre société se retrouvaient en assemblée générale d'automne. Environ 80 personnes se pressaient dans la salle de l'Inter à Porrentruy pour y suivre les débats. M. J.-P. Freléchoux de Boncourt, nouveau président de notre section, ouvrait cette belle réunion en souhaitant la bienvenue à tous, aux dames, sans oublier nos amis français toujours assidus à nos réunions. L'ordre du jour très chargé fut vite liquidé.

Le président donna connaissance d'un rapport pour 1973 très détaillé par lequel chacun put suivre l'activité de notre section en cours de l'exercice apicole écoulé. M. Freléchoux fut vivement applaudi et sincèrement remercié. C'est ensuite l'inspecteur cantonal des ruchers, M. Yves Vuillaume de Grandfontaine qui établit l'état sanitaire des ruchers en Ajoie. Que de travail, que de visites et de kilomètres parcourus pour dépister les différentes maladies des colonies. M. Vuillaume recommande comme toujours à nos membres, d'être toujours vigilants et d'annoncer les moindres symptômes de maladie dans nos ruchers. On ne peut que remercier notre inspecteur et ses aides, car l'état sanitaire de nos colonies s'améliore.

Comptes et cotisations

Le rapport du caissier donne bien le reflet d'une gestion bonne malgré que les dépenses comme pour toutes les sociétés d'ailleurs augmentent aussi à tout point de vue. De même le président précise les augmentations des cotisations que nous avons à verser tant à la SAR qu'à la FJA, ce qui nous oblige de revoir notre cotisation annuelle. Le comité qui a étudié la chose, propose de porter celle-ci de 15 francs à 18 francs, ceci afin de compenser le surplus de la finance que nous avons à verser à la Romande. Un membre propose de porter celle-ci à 20 francs car, nous dit-il, les avantages que nous recevons de nos organes apicoles ne sont pas trop payés. Cette proposition est acceptée par l'assemblée à une forte majorité. Le caissier donne encore un aperçu concernant nos achats de sucre, sortie et achat de boîtes à miel qui tous nous ont laissé un léger boni. Un rapport sur les cours de vulgarisation donnés par les conseillers apicoles fut très apprécié. Les participants ayant été très satisfaits, M. Freléchoux s'empressa de donner un aperçu sur l'activité 1974 à ce sujet. Il y aurait lieu aussi de revoir nos statuts, qui, datant de 1947, demandent à être rajeunis. Le comité verra la chose dans le courant de cet hiver. Dans les divers, la parole n'est pas demandée, notre président en profite pour remettre à M. Broquet, président d'honneur de notre section, le cadeau qui sera pour lui le souvenir de ses amis apiculteurs en remerciements de ce qu'il a fait pour le bien de l'apiculture et surtout pour sa section. M. Freléchoux sut trouver les mots les plus sincères pour le remercier et lui souhaiter de continuer d'améliorer sa santé et jouir encore du plaisir que lui procure ses abeilles. M. Broquet, très ému, ne cache pas sa joie d'accepter le souvenir qui vient de lui être remis. Avec sa simplicité habituelle, M. Broquet remercie tous les apiculteurs qui, tous, ont œuvré au bien de notre société. Il remercie aussi le comité pour le soutien, la compréhension et le plaisir que tous lui ont apporté. C'est en assurant l'assemblée que le choix pour la présidence porté sur la personne de M. Freléchoux, sera une réussite pour la continuité de la bonne marche de notre section, qu'il félicite M. Freléchoux et le remercie au nom de tous les membres de notre société.

Un participant.